

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 18 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 4 juillet 2025

Secrétaire de séance : Aurore GUEBARA

Etaient présents 51 titulaires, 1 suppléant et 12 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, Jean-Claude COSTE, Jean-François CASAUX, Gilbert HONDAREITE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Philippe VIGNEAU, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Saïd SOUITA, Jean-Paul PORTESSÉNY, Pierre BAHOU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE, Jacques MARQUÈZE,

Suppléant : Jérôme PALAS (suppléant de Michel CONTOU-CARRERE)

Pouvoirs : André BERNOS à Jean CASABONNE, Pierre CASABONNE à Marie-Pierre CASTAINGS, Muriel BIOT à Gilbert HONDAREITE, Jean SAROSOLA à Bernard MORA, Alexandre LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Sandrine HIRSCHINGER à Bernard AURISSET, Philippe SANSAMAT à Jean-Michel IDOPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTE, Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR, Laurence DUPRIEZ à Daniel LACRAMPE, Alain QUINTANA à Jacques MARQUEZE,

Absents : Jean-Jacques BORDENAVE, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE, Frédéric LOUSTAU, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 250718-11-AID

**FONDS DE CONCOURS :
CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LESCUN**

J-L. ESTOURNES explique que dans sa séance du 21 septembre 2023, le Conseil Communautaire a adopté, au titre des fonds de concours 2023, le projet de la commune de Lescun qui concernait la réhabilitation du moulin communal.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	65 000.00 €
Mélusine	15 000.00 €
Financement participatif	8 000.00 €
Mécénat/autres	4 400.00 €
Fonds de concours	10 000.00 €
Part communale	27 600.00 €

Le montant du fonds de concours s'élève à 10 000.00 €.

Ce dossier étant complet, la convention peut être signée avec la commune.

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** l'état financier définitif des travaux réalisés par la commune bénéficiaire,
- **Autorise** le Président à signer la convention d'attribution des fonds de concours avec cette commune et à débloquer les fonds,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 18 juillet 2025

Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé AG

Signé BU

Aurore GUEBARA

Bernard UTHURRY